MAIRIE DE REGADES

09 MAI 2023

Tel/fax : 05.61.95.38.08

regades@orange.fr : http://ville-de-regades.e-monsite.com/

Note d'informations

Évolution des taxes foncières 2023

En raison de l'inflation, cette année les bases d'imposition des taxes foncières ont augmenté de 7,1%

Au dernier conseil municipal, il été voté de ne pas augmenter le taux communal.

Ces informations sont sur votre dernier avis des taxes foncières 2023

Budget de la commune

Lors du dernier conseil municipal le compte administratif 2022 a été clôturé en excédent. Nous avons reporté cet excédent sur le budget 2023.

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité.

La Goulotte Occitane

A l'instar de l'année dernière la Goulotte Occitane revient à Régades, place de l'église le samedi 15 juillet à 19h. Prenez le plaisir de venir partager un moment de convivialité et découvrir les produits locaux qui vous seront proposés.

Le Brandon

Nous avons le plaisir de vous informer que l'association « Les brandoniers de Régades ETH HAR » fera le Brandon de cette année le samedi 17 juin au lieu habituel, en cas de mauvais temps il sera reporté le vendredi 23 juin 2023.
Un repas de village est proposé sous le principe de l'auberge espagnole. Toutes les informations détaillées vous seront envoyées en temps voulu par l'association.

Bien cordialement.

L'équipe municipale